

De la compagnie de Colonisation des terres fédérales (à responsabilité limitée), demandant qu'il soit passé un acte pour autoriser tout actionnaire de la compagnie à renoncer à ses actions en recevant en échange des terres ou autres propriétés de la compagnie, et pour d'autres objets ;

De la compagnie du Pont de la Grande Ile de Niagara, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit commencer et achever ses travaux ;

De la compagnie du Pont du Sud du Canada, demandant qu'il soit passé un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit achever ses travaux ;

De John McIntyre et autres, du Fort William, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer Minéral du Lac Supérieur."

Votre comité a aussi examiné les pétitions suivantes ; des avis en ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, et elles ne sont pas de nature à exiger la publication d'autres avis, savoir :

De Louisa Colling, supérieure, et autres, membres de la Société des Sœurs Fidèles, Compagnes de Jésus, demandant à être constituées en corporation sous le nom de "Sœurs Fidèles, Compagnes de Jésus" dans les territoires du Nord-Ouest.

Du baron Girolamo Consistentini, de la cité de Sherbrooke, province de Québec, demandant un acte de naturalisation.

Votre comité a aussi examiné la pétition de Flora Birrell, de la cité de Hamilton, province d'Ontario, demandant un acte pour dissoudre son mariage avec William Henry Birrell, et a constaté que la sixième et douzième règle a été dûment observée.

Le tout respectueusement soumis,

A. LACOSTE,
Président.

L'honorable M. Lacoste, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Mercredi, 24 mars, 1886.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de pétitions pour des bills privés qui expire demain, soit prolongé à jeudi le premier jour d'avril prochain.

Le tout respectueusement soumis,

A. LACOSTE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de Québec, pour l'année 1885.

Aussi.—Un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district d'Iberville, pour l'année 1885.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir documents de la session No. 55.)

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre un bill intitulé :
"Acte relatif à l'assurance."